



**CARREFOUR
SUPPLY CHAIN**

NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES 2017

Voici les 4 revendications majeures et légitimes du syndicat **CGT** :

> Augmentation de salaire de 80€ au 1^{er} janvier 2017

Cette demande fait suite [aux aspirations partagées avec les salariés de CSC](#).

Cette [augmentation est justifiée](#) au regard des disettes d'augmentations de salaires cumulées et injustifiées depuis des années, malgré des chiffres mirobolants, il suffit de [constater l'évolution des rémunérations de notre PDG et des CADRES de l'entreprises](#).

> Harmonisation des salaires

Comment justifier qu'il [existe à fonctions identiques des salaires différents](#) d'un entrepôt à l'autre, ceci est inconcevable.

> Mise en place d'une prime d'activité pour tous les salariés

Cette revendication est [justifiée](#) par l'[implication](#) de tous les salariés de l'entreprise, à la [création des richesses](#) et de la [réussite](#) qui sont [issue de l'activité de l'entièreté du personnel](#).

> Prime d'ancienneté

Celle-ci viendrait [récompenser](#) la [fidélité](#) et la [motivation](#) sur le long terme.

L'objectif prioritaire des salariés étant l'augmentation des salaires et des rémunérations qui en découlent, les représentants CGT en phase avec cette position ont donc choisi de ne pas aborder le programme social dans cette négociation.

La Direction doit prendre conscience qu'il faut des salariés motivés pour atteindre des objectifs ambitieux.

C'est avec le soutien des salariés et la motivation de notre engagement militant que nous allons défendre ces revendications le jeudi 9 février 2017 !!!